



Fédération Nationale des Associations
d'Usagers des Transports

Association agréée de consommateurs

Paris, le 6 novembre 2006

Communiqué de presse

GREVE SNCF du 8 NOVEMBRE

Une fois de plus, le dialogue entre syndicats et direction se révèle inefficace à la SNCF malgré l'existence, depuis septembre 2004, d'un accord social visant à prévenir les conflits. Un mouvement de grève nationale, déclenché par plusieurs syndicats, va en effet perturber les services, décourager les clients du rail, et faire perdre à la SNCF des recettes importantes alors qu'elle manque de moyens pour investir et développer son offre.

A cette occasion, la FNAUT demande avec insistance aux autorités organisatrices de transports - urbains, départementaux et régionaux - de mettre en œuvre la « charte du service prévisible » afin de limiter la gêne apportée aux voyageurs lors des grèves.

Cette charte recommande une démarche contractuelle entre autorités organisatrices et transporteurs, elle ne remet pas en cause le droit de grève. En Ile de France et en Alsace, son application donne de bons résultats. En Alsace, une majorité d'usagers du TER peut ainsi bénéficier d'un niveau de service presque normal aux heures de pointe.

La FNAUT exprime par ailleurs sa vive inquiétude face au déclin du trafic de fret assuré par la SNCF, que la présente grève ne peut qu'accentuer en renvoyant du trafic sur la route au détriment des impératifs nationaux de sécurité routière, de santé publique, d'économie de pétrole et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Contact : Jean Sivardière, Président de la Fnaut, téléphone 04 76 75 23 31